

ELEMENTS DE LANGAGE – INTERVENTION J. LAUNAY ODD

2 juin – Congrès de l'ASTEE

- **Introduction sur les activités du PFE**

Merci à l'ASTEE et à son ancien Président Pierre-Alain Roche de son invitation pour conclure cet atelier. J'étais déjà venu au Congrès de l'ASTEE à Nantes mais aujourd'hui c'est en tant que Président du Partenariat Français pour l'Eau et Président du Comité National de l'Eau que j'interviens.

C'est un honneur de conclure ces échanges de qualité, et de constater avec bonheur qu'en France, un certain nombre d'acteurs se mobilisent dès à présent pour ce dossier encore inconnu par la majorité. L'Agenda du Développement Durable 2015-2030 n'a malheureusement pas eu l'écho médiatique qu'il méritait, lors de son adoption par l'Assemblée Générale des Nations unies à l'unanimité en septembre 2015, et pourtant, comme on a pu le voir dans les présentations précédentes, il va considérablement changer la donne, à l'international comme en France.

Ce sujet me tient particulièrement à cœur car au Partenariat Français pour l'Eau, que j'ai l'honneur de présider depuis le 8 mars dernier, l'implication sur ce sujet est active depuis 2013.

Bien avant l'adoption officielle de cet Agenda, le Partenariat Français pour l'Eau, LA plateforme des acteurs français publics et privés travaillant pour l'eau à l'international, avait travaillé avec l'ensemble de ses collègues et ses nombreux partenaires étrangers pour faire entendre l'importance de l'Eau dans l'Agenda de développement Durable. Pour cela, il s'était mobilisé auprès du Ministère des Affaires étrangères et du Ministère de l'Environnement afin de défendre un Objectif Eau parmi les priorités à retenir construit dans une dimension intégrée à l'image de notre politique de l'eau. Il avait également proposé des cibles ambitieuses et pertinentes pour cet Objectif Eau, mais également en lien avec d'autres Objectifs, tels que les villes, l'éducation, l'agriculture. Enfin, il a également mené un travail en lien avec l'INSEE et le Service statistique du Ministère de l'Environnement pour proposer des indicateurs à la hauteur des ambitions fixées, car pour que cet Agenda soit réellement mis en œuvre, il faut qu'il soit adossé d'un système de suivi efficace.

- **Grande victoire des ODD : Changement de paradigme y compris en France**

Aujourd'hui, la feuille de route universelle est adoptée, et propose des cibles ambitieuses. L'Eau dispose de son propre Objectif N°6, et les Déchets sont pris en compte dans l'Objectif Villes. En ce qui concerne l'eau, l'Agenda 2015-2030 aurait pu se contenter du minimum, et simplement reprendre les cibles d'accès à l'eau et à l'assainissement que son prédécesseur (les Objectifs du Millénaire pour le Développement 2000-2015) proposait, mais il a décidé d'aller bien au-delà.

L'Eau passe d'une seule cible mondiale dans le programme 2000-2015 des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) à 17 cibles dans le programme ODD. L'accès à l'eau véritablement potable et à l'assainissement intègre désormais une notion de qualité des services ; la pollution de l'eau est véritablement visée ; la gestion des ressources en eau qui ne faisaient jusqu'alors l'objet d'aucune dimension mondiale, est véritablement prise en compte, avec une réelle volonté d'arrêter leur surexploitation, d'augmenter l'efficacité des usages et d'adopter partout des mécanismes de gestion intégrée. En ce qui concerne les déchets, cette thématique absente lors du précédent Agenda est dorénavant bien prise en compte.

C'est une victoire, certes, obtenue de haute lutte et jusqu'aux dernières négociations ; mais ne nous arrêtons pas en si bon chemin : tout reste encore à faire. 15 ans pour atteindre les objectifs fixés, c'est peu : il faut s'emparer de la question dès à présent. C'est maintenant aux gouvernements d'agir, ceux du monde entier, et non pas uniquement ceux des pays en développement comme précédemment.

- **Des différentes interventions dans les panels je retiens :**

Sur le Contexte institutionnel je salue la mobilisation active du gouvernement et des acteurs français pour la mise en place de l'Agenda France 2030 en France avec un lancement officiel le 6-7 juin prochain par Mme Ségolène Royal, et je remercie Gérard Payen, ici présent et membre du PFE qui y représentera la plateforme, et son Président. Je comprends que le Gouvernement lancera une consultation publique et associera les territoires et la société civile à ses réflexions ; le Partenariat Français pour l'Eau souhaite y participer activement.

Je félicite la position volontaire de la France qui s'est engagée parmi 21 autre Pays à faire un rapport national pour les Nations unies lors du prochain Forum Politique de Haut Niveau en juillet prochain ;

J'entends que la France a bien conscience de ce que cela implique sur son territoire : adaptation des politiques, mise en place de moyens appropriés, ajustement des mécanismes statistiques et suivi régulier des progrès pour identifier le besoin éventuel d'action correctrices.

Je mesure le long travail préparatoire qui a été nécessaire pour définir ces indicateurs par les pays, dans un processus inclusifs et participatifs. J'ai en mémoire l'exposé que Gérard Payen nous avait fait en Corée lors d'un petit-déjeuner francophone sur cette question des indicateurs.

- ***des perspectives pour les acteurs français en France mais aussi à l'international.***

Ce nouvel Agenda est l'occasion pour les acteurs français de continuer à développer des projets en France mais également à l'international, et de faire passer des messages qui leur sont chers. L'eau doit pouvoir être gérée partout de façon intégrée et durable pour satisfaire et concilier les besoins de tous les secteurs (agriculture, énergie, industrie), tout en garantissant l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement.

15 ans pour cette mise en œuvre, c'est court. La réussite des ODD nécessitera donc de l'action multi-acteurs et concertée. En tant que député, je vois aussi des rôles importants et responsabilités pour les parlements et parlementaires. Nous parlementaires avons le pouvoir de demander des comptes aux gouvernements concernant ces objectifs auxquels ils ont souscrits. Nous pouvons collectivement assurer l'adoption des lois nécessaires pour la mise en œuvre et faire voter les budgets correspondants aux besoins pour la mise en œuvre des ODD. En nous engageant pour la réalisation de ces objectifs, je suis également convaincu que nous devons rendre compte de la nature intersectorielle des objectifs, par conséquent, tout faire pour travailler moins en vase clos et de manière isolée dans nos parlements.

Finalement nous ne devons pas oublier non plus notre rôle de représentants du peuple et des citoyens : l'inclusion de la société civile, la protection de l'esprit participatif tout au long de l'agenda 2030 de développement durable, la promotion de cet agenda auprès des citoyens doivent être au cœur des préoccupations des parlementaires.

En tant que député, vous l'aurez compris, cet agenda ambitieux constituera pour moi un outil pour une transition vers une société juste, plus égale et plus durable. En tant que député, je coirs dans le potentiel de transformation vers le développement durable de cet Agenda 2030.

Je vous remercie.